

VERTIKAL-FLEX INTER 3/5

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE

→ DÉSIGNATION

COUCHE INTERMÉDIAIRE SOUPLE TRÈS RICHE EN RÉSINE

Couche intermédiaire performance I2, I3 et I4 du système d'imperméabilité **VERTIKAL-FLEX** à base de résines acryliques à double réticulation conforme au DTU 42.1 et à la norme NF EN 1062-1.

FINITION : **ASPECT VELOUTÉ**

TEINTES : **BLANC** et **NUANCIERS VERTIKAL®**. Dans le nuancier Façades VERTIKAL®, il est déconseillé d'utiliser les teintes repérées par un 0 en début de référence.

→ CLASSIFICATION

AFNOR NFT 36-005 - Famille I Classe 7b2

→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Densité : 1,57
- Extrait sec : 76 %
- Taux volumique d'extrait sec : 63 %

→ DESTINATION

EMPLACEMENT

- Façades en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.

SUPPORTS

- Tous types de fonds bruts et anciennes peintures préalablement préparés.

→ RÉGLEMENTATION COV

- Conforme à la directive COV 2004/42/CE.
- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/L (2010).
- Ce produit contient moins de 4 g/L COV.



→ PROPRIÉTÉS

- Très riche en résine assurant une excellente élasticité.
- Très riche en liant apportant une excellente adhérence.
- Microporeux, bonne respiration des murs, et perméable à la vapeur d'eau.
- Permet le marouflage de la toile dans le système I4.

→ MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports énumérés devront être préparés conformément au DTU 42.1 et à notre cahier des charges avant l'application des primaires **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.
- Dans le cas de supports contaminés, se référer au paragraphe "préparation des supports" des Fiches Techniques **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.

DILUANT et NETTOYAGE

- À l'eau.

APPLICATION

- Enlever le dépôt de matière en surface du fût qui a pu se former et malaxer avant emploi.
- Sa pâte épaisse, prête à l'emploi, permet de déposer les épaisseurs nécessaires à la réalisation des systèmes I2, I3 et I4.
- Dans le système I2, s'applique au rouleau en 1 couche de 300 g/m², permettant de déposer une épaisseur sèche de 120 microns.
- Dans le système I3, s'applique au rouleau en 1 couche de 500 g/m², permettant de déposer une épaisseur sèche de 210 microns.
- Dans le système I4, permet de maroufler la toile NT 50 en deux passes d'un poids total de 700 g/m² (400 g/m² + toile + 300 g/m²) pour une épaisseur sèche de 280 microns.

SÉCHAGE À 20 °C et HUMIDITÉ RELATIVE DE 65 %

- Hors poussières : 3 heures.
- Sec : 8 heures.
- Recouvrable : 24 heures.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

DÉCHETS

- Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux. CED : 080112.

→ ASSURANCE

VERTIKAL-FLEX INTER 3/5 est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35%.

